

Procès-verbal n°8 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 22 septembre 2022
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr Claude LUGUEL

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 7 de la réunion du Jeudi 15 Septembre 2022

MODIFICATION AU CALENDRIER

Dept 3 Poule B

US CANAULES / GALLIA CLUB QUISSAC

La rencontre US. CANAULES / GALLIA CLUB QUISSAC initialement prévue le dimanche 02/10/2022 est avancée au **samedi 01/10/2022 à 17h00 à CANAULES.** (Accord des deux clubs).

COUPE OCCITANIE

La rencontre FC CABASSUT / US TREFLE initialement prévue le 25/09/2022 sur le terrain de GALLARGUES, se jouera sur le terrain d'AIGUES VIVES à 15h00.

HOMOLOGATION

COUPE OCCITANIE

Match N° : 24769050 du 11/09/2022

OL DE GAUJAC / ST LAURENT DES ARBRES

Décision de la commission de discipline PV N°1 en date du 19/09/2022 donnant match perdu aux deux équipes.

En conséquence le club de Gallia club UCHAUD est qualifié pour le tour suivant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

La Secrétaire de séance

Mme Cendrine Menuquier

